

<p style="text-align: center;"><b>MCC 94</b> <b>COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2007</b></p>
--

Assemblée Générale du Moto Club Chevillais le mercredi 10 janvier 2007.

16 membres présents sur 21 inscrits. Le quorum est atteint.

Lecture des comptes et analyse de l'année 2006 :

Par rapport à l'an passé, les activités en termes de sorties ont été moins nombreuses et ce avec moins d'adhérents. Les activités de sports mécaniques purs (quad, karting, ...) ont été moins nombreuses et par conséquent ont moins impactés les finances.

### **POINTS FORTS - POINTS FAIBLES**

Le budget pour les activités de type culturel, découverte, promenade est relativement proche de l'équilibre du fait d'une organisation plus simple à mettre en oeuvre. En revanche, les activités dites de sports mécaniques sont relativement onéreuses certes, mais nécessitent des réservations. C'est là où le bas blesse, notamment quand le minimum de réservation n'est pas atteint.

Principales activités déficitaires :

- sortie quad,
- fête communale (pas de rentrée)

### **Conclusion**

L'association MCC94 équilibre mieux ses comptes. Ce résultat est également dû à la qualité et sérieux des prestations réalisées par l'ensemble de ses membres et bénévoles.

Néanmoins à ce jour, la politique de subventionnement de la Mairie nous a permis d'harmoniser les produits et les charges.

En revanche, nous devons être très vigilant pour les exercices à venir sur les activités à gros budgets (sports mécaniques) et sur les engagements de chacun à ces activités.

### **APPROBATIONS DES COMPTES PAR LA TOTALITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

-oOo-

## **ELECTION DU BUREAU**

Selon les statuts de l'association, le bureau est élu par l'assemblée générale pour une durée d'un an. Le bureau de 2006 étant démissionnaire, seules, Yann METAIRIE et Jean-Philippe LESBROS, se représentent pour 2007. Ils sont élus à l'unanimité, mais souhaitent être rejoint par un troisième membre.

## **\*\*\*\*\* DÉCISION POUR 2007 \*\*\*\*\***

## **COTISATION**

Le bilan 2006 étant positif, et pour motiver l'adhésion à notre association, nous avons décidé de réduire la cotisation 2007. La notion « pilote » ou « passager » n'existe plus. Le montant de la cotisation est fixé à 30 €par membre et par an. Une cotisation « couple » à 45 €par an, pourra être accordée sur demande spécifique.

## **SORTIE**

Les sorties « week-end » et « sports mécaniques » seront réduites car trop onéreuses. Les sorties « journée » seront à privilégier. Tous les membres présents sont d'accord pour que les sorties soient organisées par chacun, selon ces possibilités et sa bonne volonté.

Afin d'éviter l'affaiblissement de notre trésorerie par des désistements de dernières minutes, le bureau devra être plus stricte sur le paiement et/ou l'annulation des réservations. L'inscription à une sortie payante sera validée lorsque le chèque du membre sera déposé au bureau du MCC 94.

Jean-Philippe LESBROS précise que le MCC 94 à été créé pour réunir les motards désireux de passer de bons moments ensemble et non pour devenir un organisateur de sorties pour motard égoïste (*définition d'égoïste : qui ne pense qu'à lui. Qui ne voit que son propre intérêt*).

Nous comptons donc sur vous tous pour participer à la vie de notre moto-club. N'hésitez pas à communiquer vos projets de sorties (même de dernières minutes) à l'ensemble du MCC 94 par mail ou par le biais de notre site internet (16 550 visites à ce jour !).